

Sciences du sport à Paris-V

L'UFR des sciences du sport, à l'université Paris-V, a longtemps souffert d'une situation défavorable : locaux vétustes, éclatement des lieux d'entraînement, manque d'encadrement, manque de crédits, projets contradictoires de déménagements ou réimplantations partielles ont obéré tout projet de rénovation. Pour couronner le tout, absence de bibliothèque. Quelles raisons à cela? Peut-être considérat-on, dans une université prestigieuse, cette UFR comme relativement secondaire. Peut-être imaginait-on que les sportifs n'avaient pas besoin de lire. Qui sait, toujours est-il que pendant un certain temps, une **bibliothèque associative** apportait une réponse minimale aux besoins documentaires. Elle était financée par les cotisations des adhérents (enseignants et étudiants). Mais ces derniers n'étaient pas pour autant exonérés des droits de bibliothèque. Les bonnes volontés n'ont qu'un temps et le paradoxe, consistant à faire payer deux fois les étudiants réputés avoir moins besoin que les autres de se documenter, était de moins en moins bien accepté. Le fonctionnement de cette bibliothèque associative se dégrada peu à peu, elle fut finalement abandonnée et laissée en déshérence. Les collections occupaient la petite pièce sombre qui leur avait été allouée. Telle était la situation quand le service commun de la documentation a été **solicité pour chercher des solutions**, mettre sur pied un projet, apporter crédits et personnel. Pour assumer sa mission, à moyens constants, le SCD dut redéployer des crédits et du personnel.

Les besoins documentaires d'une UFR

Outre la littérature spécialisée et les publications liées à chaque sport, les enseignants et étudiants manifestent des besoins documentaires extrêmement variés ; la demande concerne aussi bien des ouvrages de base que des publications très spécialisées. Anatomie, physiologie, toxicologie, sciences de l'éducation, sociologie, statistiques, psychologie, gestion, économie, management, droit, **toutes les disciplines**, ou presque, sont concernées.

De ce fait, les étudiants et les enseignants de cette UFR seraient certainement ceux qui tireraient le plus de profit d'une **grande bibliothèque multidisciplinaire**. Une bibliothèque centrale de campus répondrait mieux

à leurs besoins qu'une bibliothèque locale, forcément moins riche.

Mais la dispersion des implantations universitaires dans Paris ne permet pas d'envisager un tel dispositif.

La possibilité d'accéder et d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques de l'université est une réponse partielle à cette situation. L'accès en ligne au catalogue et à un nombre sans cesse croissant de ressources apporte une première réponse à ce besoin. La possibilité de connaître les ressources disponibles dans les autres bibliothèques universitaires parisiennes est un atout supplémentaire. Ici, la consultation du catalogue du **Système universitaire de documentation s'impose** comme un outil irremplaçable pour optimiser ses déplacements. Mais revenons à notre bibliothèque. Une première ouverture de la bibliothèque a pu être rapidement réalisée, l'implantation dans un nouvel espace rénové et contrastant avec la vétusté du reste du bâtiment a été un effort de l'UFR d'autant plus louable, que son avenir géographique demeurerait encore incertain. Une politique de rattrapage pour les acquisitions fut mise en place, les ouvrages catalogués – et surtout dérivés du Sudoc et versés dans le système informatisé de gestion de bibliothèque – SIGB. Mais le sort s'est décidément acharné sur la bibliothèque. Avant même son ouverture au public, ce petit espace, certainement trop beau, a été remis en harmonie avec le reste du bâtiment grâce à une belle et bonne inondation qui n'épargna pas non plus les collections. La bibliothèque ouvrit malgré tout, dans des conditions certes insuffisantes, les étudiants y trouvèrent quelques places pour travailler, les quelques postes informatiques étaient pris d'assaut, surtout quand la salle informatique était fermée, ce qui arrive fréquemment par manque de personnel. Les besoins d'imagerie sont très importants en sport : analyse du mouvement, visionnement des entraînements ou des compétitions sont indispensables. Très naturellement la bibliothèque se chargea du prêt des vidéo et mit à disposition un poste de visionnement. Moins classique, c'est la bibliothèque qui se charge du prêt et du retour des caméras et autres matériels pour la prise de vues. Un autre besoin, encore plus manifeste en sport que dans les autres domaines, demeurait insatisfait, celui de travailler en groupe, avec des documents sur tous supports.

Le sort de l'UFR

Peu de temps après, le sort de l'UFR était enfin précisé. Elle restera sur place, l'implantation serait même renforcée à terme par de nouveaux locaux, les bâtiments seraient rénovés. Ce fut l'occasion de formaliser un projet qui fédérerait les moyens. Où informatique, bibliothèque, et imagerie se trouveraient réunis en une plate-forme unique. Un projet de centre des techniques documentaires s'est peu à peu dessiné, on l'inscrivit dans le cahier des charges de rénovation du bâtiment. Il fut précisé avec M. Primard, l'architecte retenu pour la réalisation de ce projet. Le centre des techniques documentaires occupe l'espace continu le plus ample disponible dans le bâtiment. L'aménagement privilégie les petites salles de travail en groupe, des espaces de lecture traditionnels sont câblés. Deux salles informatiques de 20 et 40 places complètent l'ensemble. Elles sont accessibles à partir des circulations générales du bâtiment quand elles sont utilisées pour un cours et le reste du temps en passant par l'accueil général du CTD. Les bureaux et ateliers techniques (traitement des documents, informatique et multimédia) sont rassemblés de façon à créer un esprit d'équipe entre personnels de statuts (enseignants, bibliothécaires, IATOS) et rattachements administratifs (SCD, UFR, services généraux) distincts. L'accueil est conçu comme un point particulièrement sensible du dispositif car il doit remplir des fonctions de communication de tous types de documents (papier, vidéo, numérique) mais également de matériel (portables, caméras, vidéo-projecteurs, etc.), ainsi que d'orientation et d'assistance pour tous les types d'utilisateurs. Une telle disposition devrait permettre d'assurer l'ouverture la plus large possible de cet espace.

Les bureaux et services intérieurs sont composés d'un bureau pour le responsable du CTD, d'un bureau technique informatique; d'un bureau technique vidéo, d'un bureau de traitement des documents et d'un espace détente-vestiaire.

Sur le papier, l'organisation spatiale du CTD s'inscrit dans la ligne de la nouvelle organisation des études définie dans le cadre du LMD : favoriser les parcours individuels de formation, proposer à chaque étudiant d'être parrainé par un étudiant plus avancé, travailler avec des documents sur tous supports, favoriser le travail en équipe,

maîtriser les nouvelles technologies. Le chantier est aujourd'hui en cours d'achèvement, l'ouverture de ce nouvel espace, en mai 2004, sera l'occasion d'expérimenter cette formule et peut-être de répondre à cette

question : s'agit-il du prototype de la bibliothèque universitaire de demain... ou d'un simple monotype ?

J. Kalfon
✉ kalfon@univ-paris5.fr

Jean-François Dhainaut, président
de l'université Paris-V

Jérôme Kalfon, directeur du SCD

SCD ☎ 01 42 22 70 82 📠 01 45 49 96 71

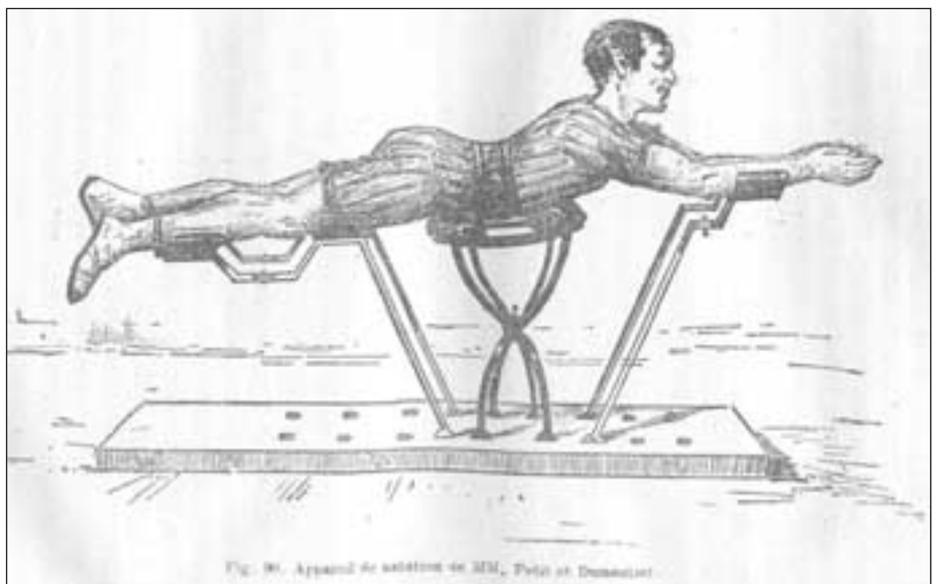
📍 49 rue des Saints-Pères 75006 PARIS

La médiathèque de l'INSEP

L'Institut national du sport et de l'éducation physique a été créé en 1975 (loi du 29/10/1975 dite loi Mazeaud) par fusion de l'Institut national des sports (INS) et de l'École normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS). Entre autres missions, les textes fondateurs lui ont confié celle de la diffusion des connaissances. Le service de la documentation, placé sous l'autorité du secrétaire général est constitué d'une médiathèque et d'une unité d'édition. Bien que les missions de l'INSEP aient été fortement recentrées depuis sa création sur le développement du **sport de haut niveau**, la médiathèque couvre toujours un domaine spécialisé beaucoup plus vaste : celui des activités physiques et sportives éducatives, compétitives et de loisirs. Héritière des bibliothèques des institutions fusionnées (INS et ENSEPS), porteuses elles-mêmes d'une histoire déjà longue, la médiathèque détient un fonds ancien important de 30 000 à 40 000 volumes, dont une très faible partie (1 500 titres) est cataloguée – principalement des ouvrages du XIX^e siècle et du début du XX^e. Parmi ces richesses patrimoniales figure **l'édition de 1573 du *De arte gymnastica***, traité de gymnastique dont on trouve une édition numérisée dans Gallica.

Sudoc-PS

Les collections de périodiques spécialisés dans le domaine des activités physiques et sportives constituent une ressource unique en France, avec plus de 800 titres, dont 230 vivants. Dès les années 70, la médiathèque en a facilité l'accès par un signalement dans le CCN-PS (Catalogue collectif national des publications en série). Des mises à jour ont été régulièrement effectuées jusqu'en 1997 par télématique et devraient reprendre prochainement avec les nouvelles procédures régionales mises en œuvre dans le cadre du Système universitaire de documentation. En 1997, les notices de périodiques provenant du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les



Appareil de natation de MM. Petit et Dumoutier
La Gymnastique : notions physiologiques et pédagogiques, applications hygiéniques et médicales / A. Collineau. - Paris : J.-B. Baillière, 1884 - Médiathèque de l'INSEP

publications en série) ont alimenté la base des périodiques du système informatisé de gestion de bibliothèque (SIGB Loris) dont la médiathèque s'est dotée.

L'OPAC web (*Online Public Access Catalogue* ou plus simplement le catalogue) est aujourd'hui disponible sur internet (<http://213.11.80.10:8080/pub/connexion.htm>). Il permet notamment de consulter l'état précis des collections de périodiques.

Le catalogue, qui compte plus de 30 000 notices, intègre les dépouillements d'ouvrages collectifs, de comptes rendus de congrès et, depuis 2001, des périodiques. Il est également « enrichi » par des liens web : lien dans la notice du périodique vers les sommaires en ligne et lien vers la version électronique du document imprimé. Par ailleurs, une recherche « texte intégral » sur les sommaires des ouvrages documentaires est possible, mais ne concerne actuellement que quelques centaines de titres, à commencer par les ouvrages édités

par l'INSEP. La médiathèque de l'INSEP, dont la mission statutaire est d'abord de procurer un service aux personnels, enseignants, chercheurs, entraîneurs et étudiants de l'institut, s'est très largement ouverte aux utilisateurs externes, majoritairement étudiants en STAPS de la région parisienne, qui constituent actuellement 80 % de son public. Elle a également affirmé sa dimension nationale et même internationale de centre de ressources en documentation sportive et accueille régulièrement des étudiants de province et de l'étranger.

L'INSEP, Sportdoc, Rameau...

La médiathèque exporte régulièrement ses notices vers la base de données HÉRACLÈS (voir ci-après), produite depuis 1985 par le réseau documentaire SPORTDOC. Cette base totalise, début 2004, plus de 100 000 notices



.../...